

Déclaration de performance 2026



Tél. +41 27 329 24 27
carriere@lathiongroup.ch

N° déclaration de performance		GB-2026			
1. Code d'identification du produit		Sable 0/4 béton	Gravier 4/8 béton	Gravier 8/16 béton	Gravier 16/32 béton
2. Utilisation du produit		Granulats pour béton			
3. Fabricant		Lathion Carrières SA Carrière des Paujes Avenue de Tourbillon 3 1950 Sion			
4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit		CE 2+			
5. Norme harmonisée Instance de certification notifiée		EN 12'620 NB 2115 (ASMP)			
6. Performance déclarée					
Code d'identification du produit		Sable 0/4 béton	Gravier 4/8 béton	Gravier 8/16 béton	Gravier 16/32 béton
Caractéristiques		Performance			
Classe granulaire	Désignation	0/4	4/8	8/16	16/32
Granularité	Catégorie	G _F 85	G _C 85/20	G _C 85/20	G _C 85/20
Coefficient d'aplatissement	Catégorie	APD	FI ₁₅	FI ₁₅	FI ₁₅
Teneur en fines	Catégorie	f ₁₀	f _{1.5}	f _{1.5}	f _{1.5}
Qualité des fines	-	non nocive ¹	APD	APD	APD
Résistance au polissage CPA ²	Catégorie	APD	APD	APD	APD
Masse volumique réelle absolue	[kg/m³]	2'730	2'730	2'720	2'730
Coefficient d'absorption d'eau	[%m]	0.6	1.0	0.7	0.6
Durabilité (gel – dégel)	-	résistant ³	résistant ³	résistant ³	résistant ³
Classification des constituants ⁴	Catégorie	APD	APD	APD	APD
Chlorures solubles dans l'eau	[%m]	0.0002	0.0002	0.0002	0.0002
Chlorures solubles dans l'acide ⁴	[%m]	APD	APD	APD	APD
Sulfates solubles dans l'acide	Catégorie	AS _{0.2}	AS _{0.2}	AS _{0.2}	AS _{0.2}
Soufre total	[%m]	aucun	aucun	aucun	aucun
Sulfates solubles dans l'eau ⁴	Catégorie	APD	APD	APD	APD
Constituants qui influencent la prise et le durcissement ⁴	Catégorie	APD	APD	APD	APD

APD : aucune performance déterminée

¹ : car admis par utilisateur

² : uniquement pour surfaces de chaussées

³ : car coefficient d'absorption d'eau ≤ 1.0 [%m]

⁴ : uniquement sur granulats recyclés

Les performances des produits susmentionnés correspondent aux performances déclarées.
 Seul le fabricant indiqué ci-dessus est responsable de l'établissement de la déclaration de performance, conformément aux prescriptions légales s'y rapportant.

Sion, le 30 septembre 2026

Lionel Lathion
 Responsable d'exploitation